

184 Burundais accusés d'insurrection extradés de la RDC

Voice of America, 31 janvier 2017 Ces Burundais ont été extradés par les autorités congolaises sous la supervision de la commission conjointe de vérification de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL) et sous le regard du Haut-Commissariat pour les Réfugiés et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les 184 Burundais ont été arrêtés depuis plus de quatorze mois en RDC. Accueillis à la frontière par le ministre burundais de la justice et le procureur de la République, ces Burundais, accusés par Bujumbura de faire partie des mouvements insurrectionnels, sont conduits directement dans les bureaux des services de renseignement pour identification, selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye.

A la frontière avec la RDC traversée, le gros fourgon du ministère congolais de la justice qui amène les prisonniers burundais, escortés par trois camions de militaires de la RDC, s'arrête à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu. Le gouverneur du Sud-Kivu Marcellin Cishambo, la CIRGL, le HCR, et la MONUSCO auront un long moment d'échanges. Puis, les Burundais emprisonnés fouleront le sol de leur pays après plus d'une année. Commence alors l'appel nominatif des extradés. La ministre burundais de la justice, le procureur général de la République ainsi que le gouverneur de la province de Bujumbura Rural leur souhaitent la bienvenue tout en déclarant que la justice va faire son travail conformément à la loi burundaise. Le gouverneur de la province du Sud-Kivu, Marcellin Cishambo, affirme que ces jeunes gens lui ont signifié qu'ils ont été trompés par des politiciens mais qu'ils veulent retourner au bercail. "Quand quelqu'un est fatigué de rester en exil, il doit pouvoir rentrer chez lui. L'important, c'est que ça se passe en respectant les normes. Il y a l'enthousiasme pour le retour. Et ceux qui ne veulent pas rentrer, on ne les a même pas amenés ici. Il y a 184 qui doivent repartir mais il faut respecter les normes. Il y en a qui ont dit qu'ils étaient Burundais demandeurs d'asile au Rwanda. Ils ont quand même traversé la frontière en étant toujours demandeurs d'asile au Rwanda. Dans ce cas-là, il faut attendre que les procédures se passent comme il faut", explique M. Cishambo. Le chef du bureau de la Mission des Nations Unies en RDC Charles Frispi estime, pour sa part, qu'il faut tout faire pour que la paix revienne dans la région des Grands Lacs tout en respectant les droits de l'homme. Il y a quelques jours, cinq rebelles burundais avaient été tués dans des affrontements avec l'armée congolaise dans le Sud-Kivu. Un militaire était également tué, selon des sources de l'armée congolaise. Au moment de cette extradition de 184 Burundais, toutes les activités économiques sur la frontière de Gatumba, entre le Burundi et la RDC, étaient paralysées pendant plusieurs heures. Le porte-parole de la police a confié à la presse que ces Burundais seront acheminés directement vers les services de renseignement. Reportage de Christophe Nkurunziza à Bujumbura

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});